

RAPPORT ANNUEL

2007 · 2008



À PROPOS DU RAPPORT ANNUEL

Le présent rapport annuel du Conseil canadien sur l'apprentissage met en relief les activités et les réalisations de l'exercice allant du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Conseil canadien sur l'apprentissage et ses activités, veuillez nous écrire à l'adresse info@ccl-cca.ca.

ccl-cca.ca

Bureau d'Ottawa

215-50 rue O'Connor
Ottawa ON K1P 6L2

Tél. : 613.782.2959
Téléc. : 613.782.2956

Bureau de Vancouver

1805-701 rue Georgia Ouest
C.P. 10132, Vancouver BC V7Y 1C6

Tél. : 604.662.3101
Téléc. : 604.662.3168

DANS CE RAPPORT ANNUEL

Mot du président du conseil d'administration.....	4
Mot du président-directeur général	5
LE CCA, CATALYSEUR DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	6
Qui sommes-nous?.....	6
Quel est notre rôle?	6
Au service du Canada et de ses citoyens	6
LES ORIGINES DE L'APPRENTISSAGE	7
Notre démarche.....	7
UN SOLIDE HISTORIQUE DE RÉUSSITES	8
Notre année en bref	8
SUR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE.....	9
De quelle façon abordons-nous les défis de l'apprentissage au Canada?.....	9
Les centres du savoir	9
TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR.....	10
Atteindre les objectifs et obtenir des résultats.....	10
Informers les Canadiens sur l'état de l'apprentissage	10
Favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage.....	14
Faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage grâce à l'échange de connaissances.....	14
Devenir une ressource qui fait autorité au Canada en ce qui a trait aux questions liées à l'apprentissage	16
L'UNION FAIT LA FORCE	18
Centres du savoir – Les faits saillants.....	18
ÉTATS FINANCIERS.....	22
Investir au Canada, aujourd'hui et pour l'avenir	22
Rapport des vérificateurs.....	23
État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net.....	24
Bilan	24
État de flux de trésorerie	25
NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	26
CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
ÉQUIPE DE GESTION	32



4

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le gouvernement fédéral s'est engagé à placer le Canada à l'avant-garde dans l'économie mondiale du savoir. Il entend donc « doter le pays de la main-d'œuvre la mieux scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple du monde », si on en croit le budget fédéral de 2007.

Les publications du CCA ainsi que ses activités de recherche et de collaboration menées de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et des organismes voués à l'apprentissage à l'échelle du pays constituent la base de connaissance susceptible de contribuer à l'atteinte de cet objectif. Nous sommes particulièrement fiers de notre apport au domaine de l'apprentissage depuis notre création en 2004.

Le présent rapport annuel décrit en détail les réalisations importantes d'une autre année d'activités dans tous les domaines liés à notre mandat, à savoir le soutien de recherches originales et le fait d'informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage au pays, de faire connaître les pratiques les plus efficaces et de permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées en matière d'apprentissage.

De plus en plus, le CCA fait figure de source d'information faisant autorité au Canada en ce qui a trait aux questions liées à l'apprentissage. Les travaux du CCA acquièrent également une renommée internationale. En effet, l'Organisation de coopération et de développement économiques a félicité le CCA d'avoir élaboré le tout premier Indice composite de l'apprentissage au monde. Cet organisme envisage même la possibilité d'appliquer ce modèle à sa propre approche de mesure de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les rapports annuels sur l'enseignement postsecondaire comptent parmi les autres innovations du CCA, car il s'agit de la première évaluation pancanadienne de l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada. Le CCA a mis l'accent sur la capacité du secteur de l'enseignement postsecondaire de contribuer aux objectifs sociaux et économiques.

Le gouvernement fédéral a reconnu la valeur du travail du CCA en prolongeant notre mandat. Nous avons bon espoir qu'une décision en notre faveur sera prise quant à un deuxième mandat. Bien qu'il ait beaucoup accompli depuis quatre ans, le CCA doit poursuivre ses efforts. Le Canada a besoin d'outils pour mesurer les progrès réalisés en matière d'apprentissage afin de tracer le chemin de la réussite, sinon notre capacité concurrentielle et notre qualité de vie en souffriront.

Je suis persuadé que le rapport annuel de cette année vous intéressera au plus haut point. En guise de conclusion, j'aimerais souligner les contributions du personnel compétent et dévoué du CCA sans lequel la réalisation des nombreux rapports et activités d'avant-garde du CCA n'aurait pas été possible. J'aimerais également remercier les membres bénévoles du conseil d'administration. Leur expérience et leurs talents constituent de précieux atouts pour le CCA, notamment en matière de conseils et d'orientation stratégique.



Robert Giroux

Président du conseil
d'administration

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5



Paul Cappon

Dr Paul Cappon
Président-directeur général

L'année écoulée a été placée sous le signe de l'atteinte de résultats.

Prenons, par exemple, la portée croissante de l'Indice composite de l'apprentissage (ICA). Vancouver est la première municipalité (d'une longue série, nous l'espérons) à adapter l'ICA pour qu'il serve d'appui à sa stratégie de « ville d'apprentissage ». De plus, l'ICA suscite de l'intérêt en Europe.

Un partenariat associant le CCA, son Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones et cinq grandes organisations autochtones canadiennes a mené à la création de trois modèles holistiques d'apprentissage tout au long de la vie pour les Premières nations, les Inuits et les Métis. Ces modèles, qui aident à dégager les sources et les indicateurs clés de la réussite chez les Autochtones en matière d'apprentissage, constituent également un excellent outil pour susciter la participation. Ils sont donc utilisés par un certain nombre de communautés autochtones à des fins de planification communautaire, dans le but d'améliorer les résultats de l'apprentissage.

Le nombre croissant d'ententes bilatérales et multilatérales avec des partenaires provinciaux, territoriaux et fédéraux met en évidence la valeur du CCA. Par exemple, un groupe de provinces, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, ont chargé le CCA de réaliser deux projets de recherche au sujet des facteurs qui influent sur la réussite des élèves autochtones et immigrants aux études postsecondaires.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada militent tous en faveur de programmes d'apprentissage qui procureront aux citoyens et au pays « l'avantage du savoir ». Le rôle du CCA comme médiateur, comme collaborateur, comme ressource et comme vigie des progrès accomplis à cet égard est maintenant largement reconnu.

Dans une étude indépendante menée en 2007, des intervenants des échelons supérieurs au sein de l'administration publique, du secteur des affaires et de celui des ONG ont reconnu l'importance du CCA dans l'élaboration de repères permettant de mesurer l'état de l'apprentissage au Canada.

Nos accomplissements sont un hommage aux compétences et au travail assidu de notre personnel, de notre conseil d'administration bénévole et des effectifs de nos cinq centres du savoir au pays. Le CCA est fier de contribuer à la création des conditions propices à une société d'apprentissage qui garantira la réussite et le bien-être de tous les Canadiens.



6

LE CCA, CATALYSEUR DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

QUI SOMMES-NOUS?

Un organisme autonome,
sans but lucratif,
chef de file en matière d'apprentissage.

Nous sommes le Conseil canadien sur
l'apprentissage.

Financé en vertu d'une entente avec Ressources
humaines et Développement social Canada,
le CCA a pour mission de trouver des moyens
d'améliorer l'apprentissage et de rendre
compte des progrès du Canada en matière
d'apprentissage à tous les stades de la vie,
depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge.

QUEL EST NOTRE RÔLE?

Le CCA cherche à améliorer les résultats
d'apprentissage pour tous les Canadiens et
à favoriser la croissance d'une « architecture
d'apprentissage » pancanadienne en :

- informant les Canadiens sur l'état de
l'apprentissage;
- favorisant des recherches de qualité sur
l'apprentissage;
- facilitant la prise de décisions fondées sur
des éléments objectifs en ce qui concerne
l'apprentissage grâce à l'échange de
connaissances;
- devenant une ressource qui fasse autorité
au Canada en ce qui a trait aux questions
liées à l'apprentissage.

AU SERVICE DU CANADA ET DE SES CITOYENS

Une culture de l'apprentissage dynamique et
créative est essentielle au renforcement des
nombreux avantages qu'offre le Canada. Par
ailleurs, elle est fondamentale au maintien
non seulement de notre qualité de vie, mais
également de notre compétitivité sur le
marché mondial, où les besoins en matière de
main-d'œuvre qualifiée et instruite croissent
sans cesse.

L'apprentissage n'est pas réservé uniquement
aux plus jeunes membres de notre société.
En effet, il existe une corrélation entre
l'apprentissage tout au long de la vie et un
meilleur état de santé, des débouchés plus
intéressants et un plus grand épanouissement
personnel. Ainsi, pour permettre à ses citoyens
de s'adapter aux changements qui se produisent
dans leur communauté et leur milieu de
travail, le Canada doit s'engager à promouvoir
l'apprentissage tout au long de la vie. Grâce au
travail du Conseil canadien sur l'apprentissage,
les Canadiens peuvent compter sur une volonté
de mobilisation et une approche rigoureuse et
réfléchie à ce chapitre.

LES ORIGINES DE L'APPRENTISSAGE

7

NOTRE DÉMARCHE

Au Conseil canadien sur l'apprentissage, nous remontons aux origines de l'apprentissage en posant beaucoup de questions – des questions sur les avenues gagnantes pour les Canadiens et les communautés où ces derniers vivent, travaillent et évoluent.

Comment pouvons-nous améliorer le niveau de littératie des adultes dans notre société? Quelles sont les clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? Quelles sont les retombées de l'apprentissage sur le plan de la santé? Quels sont les outils d'apprentissage nécessaires aux Canadiens pour réussir dans l'économie mondiale actuelle? Ce ne sont que quelques-unes des questions que nous nous posons et que nous posons aux intervenants concernés par l'apprentissage, pierre angulaire de notre société.

Des questions tout aussi importantes que les réponses que nous cherchons.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage est en quête de solutions qui *fonctionnent vraiment*, c'est-à-dire des solutions fondées sur des données incontestables.

Pour cela, le CCA suit et fait connaître les progrès de l'apprentissage au Canada, en plus de favoriser les recherches sur l'apprentissage et l'échange de connaissances – le tout afin d'accroître les possibilités d'apprentissage et les résultats obtenus pour tous les Canadiens.

« Le Conseil canadien sur l'apprentissage mérite d'être applaudi pour avoir mis en lumière le manque de données pancanadiennes pertinentes, en temps opportun, sur l'enseignement postsecondaire. Des renseignements valables donnent lieu à des politiques valables. Une main-d'œuvre hautement scolarisée et concurrentielle est essentielle à la prospérité de ma province et à celle du Canada. Nous devons connaître notre rendement et savoir comment l'améliorer. Il nous tarde de participer à la discussion d'envergure que le rapport *L'enseignement postsecondaire au Canada : Des stratégies pour réussir* soulèvera à l'échelle pancanadienne. »

L'honorable Karen Casey, ministre de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
À l'appui du rapport sur l'EP (2007)



NOTRE ANNÉE EN BREF

Incorporé en décembre 2003, le Conseil canadien sur l'apprentissage est encore un organisme récent qui a tout de même réussi, malgré sa brève existence, à dresser un solide bilan en matière de réalisations, comme en témoigne l'exercice 2007-2008.

Les points saillants de nos plus grandes réalisations au cours de la période couverte par le présent rapport sont présentés ci-dessous. Toutes les réalisations sont décrites en détail dans la section « Préparer l'avenir » du présent rapport annuel (voir la page 10).

- ✔ Publication du second Indice composite de l'apprentissage (ICA) et du premier simulateur en ligne de l'ICA, qui permet aux utilisateurs de comprendre la relation entre les modifications apportées aux conditions d'apprentissage d'une communauté et la qualité de vie de ses résidents.
- ✔ Publication du deuxième rapport annuel, *L'enseignement postsecondaire au Canada : Des stratégies pour réussir*.
- ✔ Publication de plusieurs rapports dans la série *État de l'apprentissage au Canada* du CCA, dont le *Rapport sur l'état de l'apprentissage chez les jeunes enfants*, *Redéfinir le mode d'évaluation de la réussite de l'apprentissage chez les Premières nations, les Inuits et les Métis*, *Libérer le potentiel des Canadiens : État de l'apprentissage en milieu de travail et chez les adultes*, ainsi que deux rapports sur la littératie en santé au Canada.
- ✔ Réalisation de la deuxième Enquête [annuelle] sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage et publication de *l'Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage – Résultats de l'apprentissage aux niveaux primaire et secondaire de 2007*.
- ✔ En partenariat avec les peuples autochtones, élaboration et lancement de *trois modèles holistiques d'apprentissage tout au long de la vie* à l'intention des Premières nations ainsi que des communautés inuites et métisses.
- ✔ Participation de 13 chercheurs au programme de chercheur en résidence.
- ✔ Création et publication de la *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*, une revue électronique canadienne qui fait l'objet d'un examen par les pairs.
- ✔ Annonce d'un projet pilote en collaboration avec l'initiative *Learning City* à Vancouver, dans le cadre duquel les résultats de l'ICA propres à la ville de Vancouver sont utilisés pour effectuer une analyse approfondie des conditions d'apprentissage dans cette agglomération.
- ✔ Tenue de la conférence et lancement du programme de reconnaissance « Passez le flambeau – Promouvoir l'excellence en apprentissage ».
- ✔ Lancement de la Série d'exposés Minerva, mettant en vedette les plus éminents chercheurs au Canada dans le domaine de l'apprentissage.

DE QUELLE FAÇON ABORDONS-NOUS LES DÉFIS DE L'APPRENTISSAGE AU CANADA?

À titre d'organisme axé sur les résultats, le CCA est fier de se pencher sur les problématiques liées à l'apprentissage en collaboration avec les citoyens. Dans la poursuite de notre quête, nous sommes actifs au sein de quatre domaines :

- la recherche et la mobilisation du savoir;
- le suivi et les rapports;
- l'échange de connaissances;
- les initiatives stratégiques.

Les activités du CCA sont gérées par deux bureaux principaux, l'un à Vancouver, l'autre à Ottawa, qui assument chacun un rôle bien défini dans l'atteinte des objectifs stratégiques de l'organisme. Elles sont également soutenues par cinq centres du savoir situés dans diverses régions du Canada.

Les centres du savoir

Créés au cours de l'exercice 2005-2006, les centres du savoir du Conseil canadien sur l'apprentissage poursuivent l'étude de cinq des enjeux les plus fondamentaux du Canada en matière d'apprentissage. Chaque centre a élaboré un plan stratégique et préparé un plan d'activités annuel favorisant l'obtention des meilleurs résultats dans son domaine d'apprentissage. Ensemble, les centres du savoir jouent un rôle essentiel auprès du CCA, surtout en matière d'échange de connaissances.

Les cinq centres du savoir sont les suivants :

- ✎ **Apprentissage chez les Autochtones**—Situé dans le secteur des Prairies, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ce centre fait appel à la participation des Autochtones pour trouver des solutions afin d'accroître pour eux les occasions d'apprentissage et les résultats. Il est codirigé par l'*Aboriginal Education Research Centre* de l'Université de la Saskatchewan et le *First Nations Adult and Higher Education Consortium*.
- ✎ **Apprentissage chez les adultes**—Situé dans le secteur des provinces de l'Atlantique, ce centre a été créé afin de favoriser une culture de l'apprentissage chez les adultes fondamentale, judicieuse et cohérente qui soit accessible et adaptée aux Canadiens. Il est dirigé par le *College of Extended Learning* de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- ✎ **Apprentissage chez les jeunes enfants**—Situé au Québec, ce centre contribue à trouver des moyens permettant aux enfants canadiens de développer leur plein potentiel. Il est dirigé par le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants.
- ✎ **Santé et apprentissage**—Situé dans le secteur de la Colombie-Britannique et le Yukon, ce centre aide les Canadiens à établir le lien entre un esprit sain et un corps sain. Il est dirigé par l'Université de Victoria.
- ✎ **Apprentissage et le milieu de travail**—Situé en Ontario, ce centre aide les employés et les employeurs à réussir dans le marché concurrentiel à l'échelle pancanadienne et internationale. Il est codirigé par le Congrès du travail du Canada et les Manufacturiers et exportateurs du Canada.



ATTEINDRE LES OBJECTIFS ET OBTENIR DES RÉSULTATS

En 2007-2008, le CCA s'est concentré sur l'atteinte de quatre objectifs stratégiques :

- informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage;
- faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage grâce à l'échange de connaissances;
- devenir une ressource qui fasse autorité au Canada en ce qui a trait aux questions liées à l'apprentissage.

Les travaux menés au cours de l'année ont été inspirés par les accomplissements des années précédentes et préparent l'organisme à réussir encore dans les années à venir.

Informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage

L'apprentissage prend racine plus facilement si les citoyens peuvent se reposer sur de solides données probantes qui leur permettront de prendre des décisions éclairées. Grâce aux efforts du CCA tout au long de l'exercice 2007-2008, les Canadiens ont acquis une foule de renseignements sur l'état de l'apprentissage, tant sur les progrès accomplis par les citoyens que sur la perception du public quant à la relation entre l'apprentissage et la qualité de vie.

Résultats pour l'exercice 2007-2008

Publication du second Indice composite de l'apprentissage (ICA), un outil novateur et puissant permettant d'informer les Canadiens des progrès réalisés en matière d'apprentissage. Cet indice annuel intègre des données sur l'apprentissage structuré et informel et sur les dimensions personnelle, sociale et économique de l'apprentissage. L'Indice composite de l'apprentissage 2007 a marqué l'ajout d'outils sur le site Web du CCA, notamment une technologie de représentation cartographique améliorée et un simulateur de l'ICA, qui permet aux communautés d'ajuster les résultats relatifs aux indicateurs de l'apprentissage pour voir les répercussions sur leur note globale. Le CCA a été invité à présenter l'ICA à l'occasion d'une conférence internationale de l'OCDE. Vu l'intérêt manifesté en Europe, la mise au point d'un indice européen inspiré de l'ICA est envisagée.

TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR (SUITE)

11

☞ Réalisation de la deuxième Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage, outil qui sert de baromètre des perceptions et des croyances en ce qui concerne l'apprentissage tout au long de la vie au Canada. Dans le cadre de l'enquête de cette année, on a demandé à plus de 5 000 Canadiens leur opinion sur les aspects suivants de l'apprentissage : apprentissage chez les jeunes enfants, apprentissage chez les adultes et apprentissage structuré. En novembre 2007, le CCA a publié les opinions des répondants sur les questions des devoirs, du tutorat, des programmes d'immersion linguistique et de l'intimidation. L'enquête a révélé ce qui suit :

- Près des trois quarts des parents canadiens ayant des enfants de cinq à 24 ans déclarent que les devoirs sont souvent une source de stress dans le ménage.
- Un parent sur trois a eu recours aux services d'un tuteur pour son enfant, et ce, malgré le fait que la majorité de ces enfants ont une moyenne scolaire de A ou B.
- La principale raison invoquée par presque 60 % des parents canadiens ayant choisi d'inscrire leur enfant à un programme d'immersion linguistique est la volonté d'accroître les perspectives d'emploi de l'enfant.
- Plus de 80 % des Canadiens considèrent que l'intimidation est l'un des plus graves problèmes en milieu scolaire.

D'autres résultats obtenus seront utilisés dans le second rapport annuel sur *l'État de l'apprentissage au Canada* du CCA, qui sera publié en 2008-2009.

☞ Publication du deuxième rapport sur l'enseignement postsecondaire au Canada. Intitulé *Des stratégies pour réussir*, ce document en quatre parties s'appuie sur les priorités définies dans le rapport de 2006 :

- **La partie I** examine l'état du secteur selon une perspective pancanadienne, s'appuyant sur des statistiques et des indicateurs nationaux et internationaux rattachés aux huit objectifs reliés à l'enseignement postsecondaire.
- **La partie II** propose une stratégie pancanadienne complète visant la collecte des données nécessaires au renforcement du secteur de l'enseignement postsecondaire, partout au pays.
- **La partie III** expose les pratiques de certains des principaux partenaires commerciaux du Canada en matière de surveillance de l'état de l'enseignement postsecondaire, ainsi que de production de rapports à ce sujet.
- **La partie IV** propose de travailler vers un cadre pancanadien pour l'enseignement postsecondaire, en examinant comment une démarche plus cohésive et systématique contribuerait à résoudre des problématiques précises.



- ☞ En collaboration avec le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones, élaboration et lancement de trois *modèles holistiques d'apprentissage tout au long de la vie* à l'intention des Premières nations ainsi que des communautés inuites et métisses. Ces modèles constituent une méthode novatrice pour mesurer l'efficacité de l'apprentissage et sont déjà utilisés par certaines communautés autochtones.
- ☞ Publication du premier rapport annuel sur l'état de l'apprentissage chez les Autochtones, intitulé *Redéfinir le mode d'évaluation de la réussite de l'apprentissage chez les Premières nations, les Inuits et les Métis*, en novembre 2007. Ce nouveau rapport :
 - présente les *modèles holistiques d'apprentissage tout au long de la vie*;
 - fait ressortir les principales caractéristiques de l'apprentissage chez les peuples autochtones;
 - relève les lacunes statistiques et les facteurs qui limitent la compréhension, par les non-Autochtones, du mode d'apprentissage chez les Autochtones;
 - propose une façon d'utiliser chaque modèle pour élaborer un cadre holistique pancanadien d'évaluation de l'apprentissage tout au long de la vie.
- ☞ Publication du premier *Rapport [annuel] sur l'état de l'apprentissage chez les jeunes enfants*. Ce document signale que, même si l'apprentissage et le développement chez les jeunes enfants sont essentiels pour préparer ceux-ci à la vie et à l'apprentissage tout au long de la vie, nombre d'enfants canadiens ne connaissent pas un développement optimal pendant la petite enfance. Le CCA préconise l'établissement d'une stratégie globale qui permettrait de recueillir des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur l'apprentissage des Canadiens pendant la petite enfance.
- ☞ Le premier rapport annuel du CCA sur l'état de l'apprentissage en milieu de travail et chez les adultes, *Libérer le potentiel des Canadiens*, décrit un pays où la formation, qui peut se révéler un puissant levier de la productivité au travail, n'est pas une priorité pour nombre d'adultes et pour la plupart des entreprises canadiennes. Le rapport révèle ce qui suit :
 - La majeure partie des activités d'apprentissage chez les adultes se déroulent en milieu de travail; toutefois, les deux tiers des Canadiens ne participent à aucune activité d'apprentissage officielle;

TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR (SUITE)

13

- La plupart des Canadiens reconnaissent les avantages de l'apprentissage, mais le Canada ne fait pas d'effort soutenu pour établir une culture de l'apprentissage;
 - Des obstacles importants empêchent les travailleurs canadiens de participer à des activités d'apprentissage et de formation. Ces obstacles incluent un manque de ressources consacrées à la formation par les entreprises, les syndicats et les gouvernements, de même que les attitudes individuelles.
- ✎ Publication de deux rapports sur la littératie en santé ainsi que d'une carte interactive de la littératie en santé au Canada. Le premier rapport, *Littératie en santé au Canada : Résultats initiaux de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, publié en septembre 2007, montrait que 60 % des adultes canadiens ne disposent pas des capacités nécessaires pour obtenir des renseignements et des services de santé, les comprendre et agir en conséquence, et pour prendre eux-mêmes les décisions appropriées relatives à leur santé. Le deuxième rapport, *La littératie en santé au Canada : Une question de bien-être*, publié en février 2008, portait sur la relation entre les niveaux de littératie en santé et les conséquences sur la santé. Il révélait que le meilleur indicateur d'un niveau élevé de littératie en santé est le simple fait de lire chaque jour, bien plus que le niveau d'instruction d'une personne.
- ✎ Réalisation d'une évaluation formative de la stratégie *Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans* pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario, visant à déterminer plus précisément le degré actuel de mise en œuvre de cette stratégie dans les conseils scolaires et les écoles secondaires. Les résultats seront utilisés pour mieux orienter le développement ultérieur de la stratégie. Les principaux objectifs de la stratégie *Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans* sont les suivants :
- améliorer le taux de diplomation et réduire le taux de décrochage;
 - aider tous les élèves à obtenir de bons résultats;
 - offrir aux élèves des possibilités d'apprentissage nouvelles et pertinentes;
 - tirer parti des forces et des intérêts des élèves;
 - permettre aux élèves de vivre une transition efficace du primaire au secondaire.



Favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage

Les données et la recherche sont essentielles au progrès du Canada en matière d'apprentissage. Les activités ci-dessous permettent au CCA de favoriser la production de recherches de qualité. Le CCA contribue également à élargir les auditoires auxquels sont destinées ces recherches ainsi que la capacité du Canada à entreprendre des recherches sur l'apprentissage fondées sur des éléments objectifs.

Résultats pour l'exercice 2007-2008

- ✎ Participation de 13 chercheurs au programme de chercheur en résidence, soit une initiative cofinancée par le CCA visant à renforcer la capacité de recherche et à favoriser des recherches fondées sur des éléments objectifs au sein d'organismes canadiens du domaine de l'apprentissage.
- ✎ Réalisation de 21 revues de questions et de six revues systématiques de la littérature sur l'apprentissage à l'intention d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.
- ✎ Étude de plus de 340 propositions de recherche et financement de 53 des projets de recherche les plus prometteurs.
- ✎ Collaboration avec deux organismes gouvernementaux canadiens, ainsi qu'avec six organismes gouvernementaux et 11 organismes non gouvernementaux relevant de presque chacun des territoires et des provinces, en vue de résoudre des problématiques liées à l'apprentissage.
- ✎ Tenue de six ateliers visant à renforcer la capacité à rédiger des propositions de recherche sur l'apprentissage bien étayées et de deux ateliers sur le recensement des données et leur utilisation efficace dans l'analyse des politiques.

Faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage grâce à l'échange de connaissances

Une meilleure prise de décisions, l'approfondissement des connaissances, un nombre accru de partenariats et le renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté : tous ces éléments constituent quelques-uns des bienfaits fondamentaux dont toutes les parties intéressées bénéficient grâce aux activités d'échange de connaissances menées par le CCA. Tout au long de l'exercice 2007-2008, le CCA a participé à une vaste gamme d'activités pour appuyer son objectif : mettre les renseignements utiles entre les mains de ceux qui sont en mesure de les exploiter, et ce, au moment opportun.

TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR (SUITE)

15

Résultats pour l'exercice 2007-2008

- ✎ Soutien d'environ 28 initiatives d'échange de connaissances à l'échelle pancanadienne et provinciale. Chacune de ces initiatives s'attaquait à une problématique précise liée à l'apprentissage en réunissant les décideurs concernés et en leur présentant des données probantes relatives à leur domaine.
- ✎ Lancement d'appels de propositions concernant l'échange de connaissances à l'échelle pancanadienne, visant à financer des organisations communautaires qui s'attaqueraient à des questions d'apprentissage fondamentales faisant partie des dossiers prioritaires du CCA. Dans le cadre d'un processus d'examen par les pairs, 21 propositions ont été retenues pour cet exercice financier.
- ✎ Organisation de cinq tables rondes régionales réunissant des cadres syndicaux et du milieu des affaires afin d'inviter le secteur privé à participer au travail du CCA, particulièrement au chapitre de l'apprentissage en milieu de travail et du perfectionnement professionnel. Les tables rondes ont lieu deux fois l'an dans chacune des villes suivantes : Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Halifax.
- ✎ Soutien à une assemblée plénière intitulée « Vers des sociétés du savoir : redéfinir les relations entre innovation et développement » ainsi qu'à une séance ayant pour thème « Formation en milieu de travail pour l'accroissement de la productivité », lors du 13e Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal, en juin 2007.
- ✎ Participation à l'élaboration d'un cadre pancanadien pour la reconnaissance des acquis, en collaboration avec le Prior Learning Assessment Centre à Halifax.
- ✎ Publication de 23 numéros de *La Voie de l'apprentissage*, bulletin électronique bimensuel informant les abonnés des événements, des activités et des publications du CCA.
- ✎ Publication de 10 *Profils d'apprentissage*, une série de documents affichés sur le Web mettant en valeur les moments déterminants de l'apprentissage d'éminents Canadiens et leur engagement à l'égard de l'apprentissage tout au long de la vie.
- ✎ Lancement de *En termes pratiques*, série d'articles sur les pratiques prometteuses en matière d'apprentissage. Deux numéros sont parus au cours de l'exercice financier.



- ☞ Coparrainage de 49 ateliers et conférences sur les travaux de l'Initiative sur l'apprentissage au 21^e siècle, un projet lancé en 2005 dans le but de faire participer les Canadiens à un dialogue sur le lien entre l'apprentissage et la communauté. En date du 31 mars 2008, cinq districts scolaires de deux provinces participaient activement à la réalisation de projets mettant en application les concepts et les principes de cette initiative.
- ☞ Organisation de Passez le flambeau – Promouvoir l'excellence en apprentissage, événement conçu pour favoriser la diffusion des cas de réussite et des pratiques prometteuses au Canada. À l'occasion de l'inauguration, on a salué 20 programmes d'apprentissage novateurs.
- ☞ Publication de 14 numéros du *Carnet du savoir*, série d'articles offerts en ligne fournissant aux Canadiens des données probantes sur des moyens efficaces de résoudre diverses questions liées à l'apprentissage. Les numéros sont utilisés et reproduits régulièrement par de nombreux intervenants du domaine de l'apprentissage.

Devenir une ressource qui fait autorité au Canada en ce qui a trait aux questions liées à l'apprentissage

Être reconnu comme la principale autorité en matière d'apprentissage tout au long de la vie est l'un des objectifs fondamentaux du CCA, et on voit déjà pointer les résultats à cet égard. La position du CCA s'affirme de plus en plus comme ressource de choix des chercheurs, des éducateurs, des décideurs, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires à la recherche d'information et d'aide dans le domaine de l'apprentissage. À maintes reprises, le CCA a prouvé que le fait d'offrir des documents et des produits cohérents et de grande qualité l'aide à se définir comme l'organisme de référence pour les Canadiens en quête de réponses objectives sur le rôle de l'apprentissage dans la vie de chacun.

Résultats pour l'exercice 2007-2008

- ☞ Renforcement de la position du CCA comme l'autorité vers laquelle se tournent les médias pancanadiens et régionaux en matière de questions liées à l'apprentissage au Canada. L'afflux régulier de demandes d'entrevues et de rencontres de la part des principaux médias imprimés et électroniques du Canada ainsi que le nombre croissant d'articles citant les travaux du CCA établissent peu à peu la réputation du CCA comme source de premier choix en matière de renseignements sur l'apprentissage tout au long de la vie.
- ☞ Annonce d'un projet pilote en collaboration avec l'initiative *Learning City* à Vancouver, dans le cadre duquel l'Indice composite de l'apprentissage est utilisé à l'appui de la création d'une stratégie d'apprentissage communautaire à Vancouver.

TIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR (SUITE)

17

- ☞ Lancement de la Série d'exposés Minerva dans le but de favoriser les discussions entre les chercheurs du domaine de l'apprentissage et les citoyens de partout au Canada. Ces rencontres constituent une occasion unique de comprendre comment la recherche peut alimenter et modifier l'apprentissage aux diverses étapes de la vie; elles intégreront les travaux de six éminents chercheurs dans le domaine de l'apprentissage au Canada. Au 31 mars 2008, quatre universitaires avaient fait des tournées au Canada, tenant des conférences sur des questions telles que la réussite scolaire et la réforme pédagogique, l'apprentissage au fil de la vie, l'enseignement postsecondaire au 21^e siècle et l'amélioration de l'apprentissage chez les élèves autochtones.
- ☞ Lancement de la *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage* (RRAA), publication semestrielle portant sur certains problèmes concrets précis qui touchent l'apprentissage au Canada et sur la recherche appliquée revêtant une réelle importance sur le plan de l'apprentissage dans le contexte canadien. Tous les articles de la RRAA font l'objet d'un examen par les pairs pour s'assurer qu'ils répondent aux normes les plus strictes ayant cours dans le domaine de l'enseignement. En 2007-2008, le CCA a publié deux numéros de la RRAA, soit au total 10 articles.
- ☞ Publication de neuf articles présentant les résultats de recherches sur l'apprentissage dans des revues universitaires et spécialisées.
- ☞ Tenue de 35 présentations au sujet de la recherche sur l'apprentissage dans le cadre de conférences du milieu pédagogique et professionnel.
- ☞ Croissance soutenue du nombre de visiteurs sur le site Web, une moyenne de **1 686** demandes de visualisation de page par jour. En novembre, la moyenne quotidienne de demandes était relativement plus élevée en raison de la publication de plusieurs rapports importants. Au cours de l'année, on a enregistré plus de **234 000** visites uniques (une croissance de 17 %) sur le site du CCA, et quelque **73 800** téléchargements de documents, soit une hausse de 84,5 %. Par ailleurs, il y eut en 2007-2008, plus de **265** liens entrants venant de blogueurs, une hausse de 44,3 %.
- ☞ Maintien de la constante croissance du nombre d'abonnés au bulletin électronique du CCA, *La Voie de l'apprentissage*. Le nombre de personnes recevant le bulletin électronique a atteint plus de **3 720**, ce qui représente une hausse de **6,3** %. Au cours de l'exercice financier, le CCA a lancé une stratégie permettant aux abonnés de *La Voie de l'apprentissage* de remplir en ligne un formulaire définissant leur profil. Les profils d'abonnés ont procuré au CCA les renseignements nécessaires pour adapter le contenu de *La Voie de l'apprentissage* en fonction des intérêts personnels manifestés. Le bulletin électronique personnalisé connaît tellement de succès que, dans certains cas, la fréquence d'ouverture des versions sur mesure est le double de celle du bulletin ordinaire.



CENTRES DU SAVOIR – LES FAITS SAILLANTS

Les centres du savoir accroissent la portée et l'influence des travaux du CCA. Les cinq centres, stratégiquement répartis dans l'ensemble du Canada afin de répondre à des problématiques particulières en matière d'apprentissage, font le lien entre plus de 335 organisations et individus. Ces groupes jouent un rôle déterminant dans l'accroissement et la diffusion d'un savoir qui améliore la qualité de l'apprentissage au Canada.

La liste suivante comprend les réussites notables et les collaborations des centres.

- ☞ Le **Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones** a été un pivot dans l'élaboration des *modèles holistiques d'apprentissage tout au long de la vie* à l'intention des Premières nations, des Inuits et des Métis, qui se trouvent au cœur du rapport du CCA intitulé *Redéfinir le mode d'évaluation de la réussite de l'apprentissage chez les Premières nations, les Inuits et les Métis*. La table ronde « Cultiver l'esprit de l'apprentissage », qui s'est tenue à Saskatoon en mars 2008, a été organisée en collaboration avec le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes. Ainsi, les apprenants adultes ainsi que les spécialistes et les praticiens de renom ont pu partager leurs expériences et leur expertise sur les pratiques prometteuses pour les apprenants autochtones adultes. Le Centre a organisé ou participé à près de 30 rencontres visant l'échange de connaissances. Des tables rondes aux conférences de grande envergure, ces rendez-vous ont été l'occasion pour les aînés, les parents, les étudiants et les éducateurs d'échanger sur l'apprentissage chez les Autochtones.
- ☞ Le **Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes** s'est penché sur quatre aspects en particulier : la littératie, la culture, l'apprentissage chez les personnes âgées et l'évaluation et la reconnaissance des acquis. En collaboration avec des organismes communautaires, il a commandité 37 projets d'échange de connaissances et 10 conférences d'un bout à l'autre du Canada. Il a suscité une synergie entourant les questions clés en formant un partenariat avec le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail, pour organiser « Le Point tournant en alphabétisation », une table ronde sur invitation tenue à Ottawa en février, et une autre avec le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones intitulée « Cultiver l'esprit de l'apprentissage » sur les apprenants adultes autochtones, tenue à Saskatoon en mars 2008. La table ronde sur la littératie a rassemblé plus de 80 représentants d'entreprises, chefs syndicaux et dirigeants communautaires. Elle visait à définir des moyens d'améliorer la littératie au Canada, tandis que la table ronde de Saskatoon, a réuni 60 chefs et éducateurs autochtones pour souligner les pratiques prometteuses et les expériences faites par les apprenants autochtones adultes. Pour compléter la revue de l'état de la situation sur l'apprentissage chez les adultes au Canada effectuée en 2005 par le CCA, le Centre a commandé une revue de la littérature en français sur ce sujet. Le Centre a produit et distribué plusieurs rapports dont :

- *Description du domaine : Cadre de mesure, de suivi et de rapports sur l'apprentissage chez les adultes au Canada;*

L'UNION FAIT LA FORCE (SUITE)

19

- *Compte rendu de la table ronde d'Halifax sur la recherche axée sur la pratique;*
- *Vers un système efficace d'éducation des adultes, Rapport sur une série de tables rondes régionales;*
- *Rapport du Colloque national 2007, Le droit d'apprendre.*

Le Colloque national annuel de juin 2007 a réuni 250 personnes représentant différents organismes communautaires, instituts d'enseignement postsecondaire, gouvernements et groupes du secteur privé qui ont pris part à 32 séances sur le droit d'apprendre.

☞ Dans le cadre de son mandat, le **Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants** a organisé en partenariat deux conférences importantes :

- L'une à Halifax, intitulée « Toutes voiles vers la qualité sur l'océan des soins aux enfants – Conférence nationale des services de garde à l'enfance »;
- L'autre à Banff, « 40e Conférence internationale annuelle de Banff sur les sciences comportementales – Programmes efficaces d'apprentissage en petite enfance : recherche, politiques et pratique ».

Les consultations permanentes avec le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le développement de la petite enfance ont principalement porté sur la mobilisation du savoir, l'évaluation et les pratiques exemplaires. Elles ont contribué à la constitution des dossiers de politique sur l'investissement dans le développement de la petite enfance ainsi qu'à l'élaboration d'un bulletin sur les programmes de visites à domicile.

En mars 2008, le Centre a publié *Suivre le développement pendant la petite enfance au Canada : Réunir les approches*, un rapport attendu visant à formaliser le besoin d'un système pancanadien coordonné de statistiques sur le développement des jeunes enfants.

« L'élargissement de notre base de connaissances sur l'enseignement postsecondaire est la pierre angulaire du travail nécessaire pour améliorer la productivité et la compétitivité du Canada. Notre besoin continu de travailleurs hautement spécialisés et compétents est parvenu à un point critique. Félicitations au Conseil canadien sur l'apprentissage : il nous permet de mieux comprendre ces réalités. »

Perrin Beatty, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Canada
À l'appui du rapport sur l'EP (2007)



Le Centre a aussi préparé bon nombre de publications sur divers thèmes y compris l'acquisition du langage chez les jeunes enfants, les effets des pratiques parentales sur le développement du jeune enfant et la transition scolaire.

De plus, le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants a collaboré avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) à la création d'une série de calendriers à l'intention des parents de jeunes enfants dans les communautés autochtones.

Le **Centre du savoir sur la santé et l'apprentissage** a fourni son soutien au Groupe d'experts sur la littératie en matière de santé, relevant de l'Association canadienne de santé publique. Le Groupe d'experts a publié un rapport intitulé *Vision d'une culture de la santé au Canada*, fondé en partie sur le contenu du rapport du CCA, *La littératie en santé au Canada : Une question de bien-être*. En collaboration avec le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants, des travaux visant à explorer les interactions entre les exigences touchant la santé, le volet social et l'apprentissage chez les enfants de moins de cinq ans ont été effectués. Les résultats ont été publiés dans le rapport *Perspectives sur la santé et l'apprentissage*. En juin 2007, le Centre a commandité l'« Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé » à Vancouver, une conférence qui a rassemblé des spécialistes internationaux de la littératie en santé. Il a ensuite publié le compte rendu de la conférence sous le titre *Health Literacy: Concept, Measurement and Practice*.

« Depuis que les ministres de l'Éducation des pays membres de l'OCDE se sont donné pour but, en 1996, d'inscrire l'apprentissage tout au long de la vie dans la réalité de chacun, les responsables des politiques et les praticiens du domaine de l'éducation en ont fait leur leitmotiv. Toutefois, en l'absence de points de référence fiables pour mesurer les progrès et surveiller les effets de la réforme, les initiatives stratégiques sont demeurées fragmentées et ont souvent produit peu de résultats. Grâce à son Indice composite de l'apprentissage, un outil unique en son genre, le Conseil canadien sur l'apprentissage a comblé ce vide. En effet, l'indice mesure avec précision différents aspects de l'apprentissage et permet aux particuliers comme aux communautés d'évaluer l'incidence de l'apprentissage sur d'importants résultats de nature socio-économique. L'OCDE est d'avis que le modèle et la méthodologie de l'indice sont utiles et informatifs. »

Andreas Schleicher, chef de la division des analyses et des indicateurs à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
À l'appui de l'Indice composite de l'apprentissage 2007

Le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail a publié un certain nombre de documents, dont :

- *Un investissement rentable : Mettre l'investissement en formation en rapport avec les résultats d'entreprise et l'économie*, premier document paru au Canada sur le rendement de l'investissement en formation;
- *Pour intégrer les questions d'équité et lever les barrières : Pratiques éducatives novatrices des syndicats*, une analyse approfondie de la façon dont les syndicats jouent un rôle de chefs de file et d'artisans de l'innovation dans l'élaboration des cours et de la formation en lien avec le travail;
- *La formation en entreprise au Québec : Un portrait*, premier survol complet de l'état actuel de l'apprentissage en milieu de travail au Québec.

En se servant de ces documents comme base de connaissances, le Centre a tenu une série de tables rondes partout au Canada afin de discuter, avec des interlocuteurs du milieu des affaires, syndical et de multiples secteurs, de questions critiques en matière de formation et des solutions à leur apporter. L'une de ces tables rondes, « Le Point tournant en alphabétisation », a été organisée en partenariat avec le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes.

Le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail s'est également investi dans la collecte, la dissémination et l'échange de pratiques prometteuses en matière d'apprentissage en milieu de travail. Par exemple, sa publication *Passerelles vers l'avenir* répertorie 44 programmes exemplaires de transition du milieu scolaire vers le monde du travail au Canada.

Le Centre a également publié divers documents et articles, par exemple :

- *Paver la voie vers un bon emploi : Tour d'horizon des initiatives dans l'enseignement secondaire* (en partenariat avec les RCRPP);
- *Apprentissage en milieu de travail : Comprendre le rendement du capital investi dans la formation*;
- *Apprentissage en milieu de travail – Acquérir l'avantage concurrentiel*.



INVESTIR AU CANADA, AUJOURD'HUI ET POUR L'AVENIR

Alors que nous oeuvrons en vue de réaliser nos buts annoncés, nous sommes conscients de l'importance de la redevabilité en matière budgétaire, et de notre responsabilité d'utiliser nos ressources à bon escient. Dans ce but, les activités du CCA sont régies par les principes généraux suivants :

- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera dépensé pour informer les Canadiens des progrès du Canada en matière de résultats d'apprentissage;
- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera utilisé pour favoriser l'échange de connaissances et d'information entre partenaires du secteur de l'apprentissage;
- 10 % du total de nos fonds seront utilisés pour financer des initiatives stratégiques ainsi que les processus d'évaluation formative et sommative exigés par notre entente de financement;
- un maximum de 10 % du total des fonds sera consacré aux frais administratifs.

ÉTATS FINANCIERS

23

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

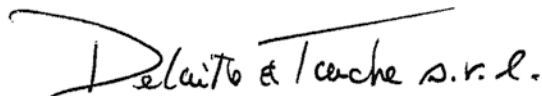
Aux membres du

Conseil canadien sur l'apprentissage

Nous avons vérifié le bilan du Conseil canadien sur l'apprentissage au 31 mars 2008 ainsi que les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement de la comptabilisation des instruments financiers tel qu'expliqué à la note 2 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 2 mai 2008

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

	2008	2007
REVENUS		
Amortissement des apports reportés affectés	25 796 794 \$	22 975 188 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	570 841	418 812
Autres	447 847	103 273
	26 815 482	23 497 273
DÉPENSES		
Apprentissage structuré	582 689	645 783
Recherche et mobilisation des connaissances	3 549 810	2 555 276
Échange des connaissances	1 056 102	1 317 231
Surveillance et rapports	2 639 219	1 862 031
Initiatives stratégiques et liaison	2 557 393	2 090 958
Communications et médias	2 081 913	1 626 527
Exploitation et administration	1 809 038	1 993 532
	14 276 164	12 091 338
Accords de contribution	12 539 318	11 405 935
	26 815 482	23 497 273
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT ET À LA FIN	- \$	- \$

BILAN AU 31 MARS 2008

	2008	2007
ACTIF		
Encaisse	400 564 \$	26 119 \$
Débiteurs (note 3)	270 681	350 584
Placements (note 4)	39 184 106	59 781 669
Frais imputables au prochain exercice	191 220	395 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	751 034	1 041 593
	40 797 605	61 595 477
PASSIF		
Créditeurs et frais courus	8 111 108 \$	4 467 515 \$
Revenus reportés	193 091	78 824
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 6)	15 141	22 634
AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL (note 7)	16 396	32 792
APPORTS REPORTÉS (note 8)	31 725 976	55 974 753
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	735 893	1 018 959
	40 797 605	61 595 477
ACTIF NET	-	-
	40 797 605 \$	61 595 477 \$

ÉTATS FINANCIERS

25

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008	2007
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$
Ajustements pour les éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	570 841	418 812
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(570 841)	(418 812)
Amortissement des apports reportés	(25 796 794)	(22 975 188)
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(16 396)	(16 396)
	(25 813 190)	(22 991 584)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	4 042 055	2 748 952
	(21 771 135)	(20 242 632)
INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(280 282)	(561 617)
Diminution des placements	20 597 563	14 016 736
Intérêts reçus sur apports reportés	1 835 792	2 884 300
Paiements de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(7 493)	(6 057)
	22 145 580	16 333 362
AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	374 445	(3 909 270)
ENCAISSE AU DÉBUT	26 119	3 935 389
ENCAISSE À LA FIN	400 564 \$	26 119 \$



1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (le Conseil) est un organisme à but non lucratif constitué le 11 décembre 2003 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme a commencé activement ses opérations en avril 2004, ayant alors reçu une subvention non-récurrente de 85 million de dollars du ministère des Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO), tel que décrit à la note 8. Une des conditions de cette subvention précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2009. Le Conseil poursuit activement des opportunités qui lui permettraient de poursuivre ses activités au-delà de cette date. Le Conseil a reçu, au cours du quatrième quart de la période, un amendement concernant l'entente initiale conclue avec RHDSO afin d'allonger cette entente jusqu'au 31 mars 2010.

Le mandat du Conseil est d'améliorer l'apprentissage dans tout le Canada pour le bénéfice de tous les Canadiens, en informant les Canadiens des progrès sur l'apprentissage au Canada, en encourageant avec tous nos partenaires en éducation, à l'échelle du Canada, une culture de l'apprentissage, et en encourageant et en facilitant l'échange des connaissances et de l'information avec ceux qui sont impliqués à livrer l'apprentissage partout au pays.

Le Conseil est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Le Conseil a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (l'ICCA) en date du 1er avril 2007 : chapitre 3855, Instruments financiers - comptabilisation et évaluation; chapitre 3865, Couvertures; chapitre 3861, Instruments financiers - information à fournir et présentation; ainsi que les modifications apportées au chapitre 4400, Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif. Ces nouveaux chapitres énoncent des normes compréhensives au niveau de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des instruments financiers. Les modifications apportées au chapitre 4400 du Manuel de l'ICCA obligent les organismes sans but lucratif à comptabiliser certains gains et pertes directement aux apports reportés dans la période.

Le nouveau chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA présente l'ensemble des normes portant sur la

comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Ces nouvelles conventions ont été appliquées rétroactivement avec l'impact des variations dans la juste valeur de l'exercice précédent étant présenté comme ajustement au solde des apports reportés au début de l'exercice. Conformément à la nouvelle norme, le Conseil a présenté une diminution de 129 568 \$ aux apports reportés et aux investissements en date du 1er avril 2007 :

Tous les actifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Conseil au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Classification :

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Placements	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et frais courus	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans les gains et pertes cumulés non réalisés du solde des apports reportés jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les revenus d'intérêts.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sur placements sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Constatation des revenus

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Revenu de placements

Les intérêts sont constatés dans la mesure où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les placements non sujets à des restrictions sont constatés comme revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les placements affectés sont reportés et constatés comme revenus à l'état des revenus et des dépenses dans la mesure où les dépenses admissibles sont engagées.

Apports aux centres du savoir

Les apports aux centres du savoir pour financer les divers programmes sont passés en charges lorsque les décaissements ont été approuvés.

Placements

Les placements sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente. Les primes et les escomptes sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations comme suit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Location de mobilier	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers - Informations à fournir*; le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers - Présentation*; et le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*. Ces trois chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices débutant à partir du 1er octobre 2007. Par conséquent, le Conseil adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1er avril 2008. Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital de l'entité.

Le Conseil évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. Le Conseil ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les débiteurs et créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Selon la direction, les états financiers ont été préparés avec soin et minutie dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs se répartissent comme suit :

	2008	2007
Débiteurs	17 085 \$	87 819 \$
Produits à recevoir	28 714	35 077
Intérêts courus	970	3 106
Taxe sur les produits et services à recouvrer	220 554	221 015
Avances pour frais de voyage	3 358	3 567
	270 681 \$	350 584 \$

4. PLACEMENTS

Les placements se composent d'instruments financiers à faible risque venant à échéance à des dates s'échelonnant jusqu'au 15 décembre 2008.

	2008		2007	
	Coût	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable et coût	Juste valeur
Encaisse	36 690 \$	36 690 \$	52 975 \$	52 975 \$
Certificat de placement garanti (4 %)	5 338 625	5 338 625	2 510 685	2 500 000
Obligations à escompte canadiennes	20 327 973	20 328 454	17 316 674	17 318 682
Placements Canadiens - revenu fixe				
Obligations Gouvernement du Canada (2,75 % - 4,4 %)	4 701 241	4 640 308	24 895 006	24 821 001
Obligations des Provinces (5,2 % - 6,0 %)	5 810 814	5 618 944	5 813 693	5 790 852
Obligations de sociétés (3,2 % - 6,0 %)	3 270 709	3 221 085	9 192 636	9 168 591
	39 486 052 \$	39 184 106 \$	59 781 669 \$	59 652 101 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau et équipement	343 331 \$	145 283 \$	198 048 \$	238 116 \$
Matériel informatique	624 929	469 179	155 750	291 669
Logiciels	650 243	390 046	260 197	292 966
Location de mobilier	34 351	17 175	17 176	24 046
Améliorations locatives	316 747	196 884	119 863	194 796
	1 969 601 \$	1 218 567 \$	751 034 \$	1 041 593 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

29

6. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le Conseil s'est engagé dans un contrat de location-acquisition pour de l'aménagement et de l'équipement. En vertu de ce contrat qui prend fin en novembre 2009, les versements minimums ainsi que le montant du solde de cette obligation sont les suivants :

2009	11 758 \$
2010	7 310
Total des versements minimums	19 068
Moins les intérêts	3 927
	15 141 \$

7. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL

En 2005, le Conseil a conclu un contrat de bail pour de l'espace de bureaux pour une durée de 46 mois, en vigueur dès juin 2005, qui prévoit une période de trois mois de loyer gratuit antérieure au début du contrat d'une valeur de 54 288 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 14 162 \$ (2007 - 14 162 \$).

En 2006, le Conseil a conclu un contrat de location-exploitation pour de l'espace de bureaux pour une durée de 45 mois qui prévoit un mois de loyer gratuit d'une valeur de 8 376 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 2 234 \$ (2007 - 2 234 \$).

8. APPORTS REPORTÉS

En avril 2004, le Conseil a reçu de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO) un financement de 85 millions de dollars pour encourager et soutenir un processus décisionnel fondé sur l'expérience dans tous les domaines de l'apprentissage tout au long de la vie. Les fonds et tout revenu gagné sur ces fonds seront utilisés pour informer régulièrement les Canadiens sur les progrès du Canada sur les résultats d'apprentissage et pour encourager l'échange de connaissances et de l'information entre partenaires en apprentissage. L'accord de financement contient certaines restrictions sur l'utilisation des fonds et l'accord modifié précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2010.

Le solde des apports reportés a évolué de la façon suivante :

	2008	2007
Solde au début	55 974 753 \$	77 322 877 \$
Pertes non réalisées cumulées sur actifs financiers disponibles à la vente au 31 mars 2007 (note 2)	(129 568)	-
Solde au début, après l'incidence des modifications des conventions comptables	55 845 185	77 322 877
Variation des pertes non réalisées	(172 378)	-
Revenus de placements affectés réalisés	2 137 738	2 194 738
Montant constaté comme revenu	(25 796 794)	(22 975 188)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(287 775)	(567 674)
Solde à la fin	31 725 976 \$	55 974 753 \$
Pertes non réalisées cumulées sur actifs financiers disponibles à la vente	(301 946) \$	- \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008	2007
Solde au début	1 018 959 \$	870 097 \$
Montant transféré des apports reportés	287 775	567 674
Montant constaté comme revenu	(570 841)	(418 812)
Solde à la fin	735 893 \$	1 018 959 \$

10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2008	2007
Débiteurs	79 903 \$	(186 742) \$
Frais imputables au prochain exercice	204 292	(352 792)
Créditeurs et frais courus	3 643 593	3 220 836
Revenus reportés	114 267	67 650
	4 042 055 \$	2 748 952 \$

11. ENGAGEMENTS

Le Conseil loue de l'espace à bureau et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance le 31 mars 2009. Le Conseil s'est aussi engagé pour de multiples contrats de recherche et d'échange du savoir. Les montants minimums à payer au cours du prochain exercice sont les suivants :

Contrats de recherche et d'échange du savoir	Baux	Total
5 693 909 \$	704 289 \$	6 398 198 \$

12. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le Conseil a un régime à cotisations déterminées pour ses employés. Le Conseil contribue un montant équivalent à la contribution des employés membres, jusqu'à un maximum de 6 % du salaire de base de chaque employé. Le Conseil s'est aussi engagé en vertu d'une convention de retraite. La dépense de l'exercice pour ces régimes s'élevait à 255 863 \$ (2007 - 181 469 \$).

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont, présentés pour fins de comparaison, été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

31

ROBERT GIROUX, o.c.

**Président du conseil
d'administration**

*Ancien président, Association des
Universités et Collèges du Canada*

VERONICA LACEY

**Vice-présidente du conseil
d'administration**

*Présidente et chef de la direction
The Learning Partnership*

LARRY BOOI

Ancien président

Alberta Teachers' Association

BENOÎT BOUCHARD, c.p.

Négociateur fédéral en chef

*Négociation territoriale globale,
Canada et Québec avec la nation
innue de Saguenay-Lac Saint-Jean
et de la Côte-Nord*

SIR JOHN DANIEL

Président et chef de la direction

Commonwealth of Learning

MINNIE GREY

Négociatrice en chef

*Négociations gouvernementales
du Nunavut
Société Makivik*

RAY IVANY

Président

*Workers' Compensation
Board of Nova Scotia*

ALDÉA LANDRY

P.C., C.M., Q.C.

Présidente

Landal Inc.

COURTNEY PRATT

Président-directeur général

*Toronto Region
Research Alliance*

ANGELA SCHIRA

Secrétaire-trésorière

*British Columbia Federation
of Labour*

JANICE M. WISMER

Vice-présidente

*Ressources humaines
McCain Foods*

LE CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

32

ÉQUIPE DE GESTION

PAUL CAPPON
Président-directeur général

LAUREN DOBELL
Directrice
Affaires intergouvernementales

BETH EVERSON
Directrice
Communications

DOUGLAS HODGKINSON
Directeur
*Initiatives stratégiques et échange
de connaissances*

MARC LACHANCE
Directeur
Suivi et rapports

JEAN MOSS
Directrice
Ressources humaines

JERRY RANKIN
Directeur des finances
Finances et administration

CHARLES UNGERLEIDER
Directeur
*Recherche et mobilisation
du savoir*